



Saint-Ambroise

Rapport du conseil d'établissement École St-Ambroise 2020-2021

Liste des membres du conseil d'établissement

Parents

Marie-Anne Alepin	réélue en 2020	
Marco Almeida	élu en 2019	
Chloé Banville	élue en 2020	Secrétaire
Pierre-Luc Beaudoin	élu en 2019	Président
Geneviève Bergeron	réélue en 2020	Vice-Présidente
Benjamin Palmer	élu en 2019	

Parents substitués

Anaïs Gagné	élue en 2020
Marc-Olivier Killijian	élu en 2020
Dominique Tessier	élu en 2020

Membre de la communauté

Danny Legault

Personnel de l'école

Geneviève Cadieux	Directrice (jusqu'en décembre 2020)
Lucie Fortin	Adjointe à la direction
Kim Marleau	Directrice (depuis janvier 2021)
Elena Martinez	
Vanessa Séguin	Enseignante en TSA
Anne-Marie Sénécal	
Julie Tétreault	Service de garde

Résumé des activités

Le CÉ s'est réuni à 6 reprises durant l'année scolaire 2020-2021 en visioconférence à l'exception de la première rencontre. Les membres de la direction, soit Mmes Geneviève Cadieux, Kim Marleau et Lucie Fortin, ont participé aux rencontres.

Un sous-comité a été formé et il s'est réuni une fois autour du sujet des collations.

Le CÉ a entendu les parents, leurs commentaires et leur questions tout au long de l'année et a sondé les élèves et les parents.

Une formation sur le budget a eu lieu le 3 novembre 2020.

Pour obtenir le détail des discussions, les procès-verbaux sont disponibles au secrétariat de l'École Saint-Ambroise.

Adoption

1. Les règles de régie interne du CÉ ont été adoptées à la rencontre du 3 novembre 2020.
2. Les règles de régie interne du CÉ ont été modifiées à la rencontre du 20 avril 2020.
3. Adoption du budget 2020-2021 à la rencontre du 3 novembre 2020 (pro forma juin 2020)

Approbation et discussions

1. Approbation des sorties et activités tout au long de l'année.
2. Rencontre du 15 septembre 2020
 - a. Adoption du calendrier des rencontres
 - b. Résolution pour les événements-écoles
3. Rencontre du 3 novembre 2020
 - a. Adoption des règles de régie interne
 - b. Adoption d'une proposition pour amener au comité de parent le dépistage préventif et ressources pour les enfants et l'équipe école suite à une potentielle exposition au plomb dans l'eau.
 - c. Adoption du PTRDI (plan triennal de répartition des ressources)
 - d. Adoption du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - e. Adoption de l'utilisation du budget discrétionnaire du CÉ pour l'achat d'une boîte de recyclage pour les masques (Cette dépense n'aura pas lieu étant donné la difficulté de recycler les masques)
 - f. Organisation des paniers de Noël
4. Rencontre du 9 février 2021
 - a. Adoption des dépenses liées aux tirages lors de la fête de Noël
 - b. Mise-à-jour sur le projet éducatif
5. Rencontre du 16 mars 2021
 - a. Adoption de la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées
 - b. Adoption du Temps alloué pour chaque matière 2021-2022
 - c. Équité de l'accès au service hop-hop
 - d. Chargements de la neige aux heures d'école
 - e. Plan de formation des membres du CÉ
 - f. Adoption des Modifications aux règlements internes
6. Rencontre du 20 avril 2021
 - a. Adoption de l'objet de consultation des élèves
7. Rencontre du 8 juin 2021
 - a. Adoption du budget pro-format pour 2021-2022
 - b. Approbation des listes d'effets scolaires
 - c. Consultation CSDM – Critères de répartition des ressources
 - d. Approbation des Règles et fonctionnement 2021-2022 du service de garde
 - e. Approbation du Calendrier 2021-2022
8. Décisions par courriel

- a. Approbation des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques.
Pour 2022-2023: sonder la communauté sur les coûts et les distances

Suivis – Points saillants

- Collations et leur teneur en sucre: sujet récurrent pendant l'année dû à la fréquence et la quantité des commentaires de quelques parents. Aucune position unanime n'a été trouvée au sein du conseil.
 - Un sous-comité s'est réuni et a proposé d'évaluer les collations afin de déterminer si elles suivent les recommandations alimentaires en cours
 - L'équipe-école préfère qu'on lui propose une quantité de sucre à respecter en 2021-2022.
- Formation obligatoire des membres du CÉ
 - Tous les membres du CÉ ont déclaré avoir complété la formation en ligne obligatoire afin de se familiariser avec leur rôle et les changements amenés par la Loi 40.
- Service de garde
 - Sorties lors des journées pédagogiques
 - Trouver une solution aux déficits causés par les groupes-bulles et les confinements
 - Comité des usagers: il n'y a pas eu de comité d'usager en 2020-2021. Par contre, plusieurs points au cours de l'année seront recommandés pour 2021-2022: communication avec les parents, qualité des collations, temps passé à l'extérieur.
- Comité de parents du CSSDM (par Marie-Anne Alepin)
 - C'était encore une année mouvement au Comité de parents. Nous pourrions résumer nos travaux et nos rencontres par une seule phrase : les parents veulent participer à la gouvernance scolaire. Il faut dire que c'est la première année avec l'application de la loi 40 sur la gouvernance scolaire. Nous avons pu constater tout au long de l'année que la démocratie scolaire est fragile. Mais les nombreux parents sur le Comité se tiennent et sont solidaires. Nous avons déjà mentionné l'année dernière, vers la fin de l'année, que le Comité de parents de Montréal (le plus gros Comité du Québec) s'est retiré de la Fédération des Comités de parents du Québec pour donner suite à un désaccord sur le PL-40. Par la suite, le CP de Montréal et de Laval ont pu créer le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ). Plusieurs comités se sont joints à nous.
 - Toutes les rencontres se font en mode virtuel (Zoom) et le taux de participation est vraiment excellent. Toujours entre 80 et 115 personnes. Nous commençons l'année avec la mise en place d'un processus très pointu pour sélectionner nos membres qui siégeront au sein du Conseil d'administration de la CSSDM. Nous avons procédé par mode d'élection durant les semaines suivantes.
 - Tout au long de nos rencontres, nous avons traité de différents points: pandémie, réussite scolaire, sécurité aux abords des écoles, plomb dans l'eau, le CO2, notre soutien moral envers les professeurs, reconduction des mandats des parents qui siègent actuellement sur le CSEHDAA et une gestion du problème de gouvernance dans notre nouveau système. Plusieurs très longues rencontres ont lieu et un comité stratégique est créé.
 - Le 9 avril, c'est l'annonce de la démission de nos cinq membres parents du CA du CSSDM (de février à avril 2021, huit membres du CA ont démissionné.) Ils ont dénoncé entre autres choses un climat malsain auprès des instances et certains parents estiment que le CA est un genre de mécanisme d'approbation des décisions déjà prises par la direction. Le comité de parents soutient ses parents démissionnaires. La tutelle de la CSSDM sera annoncée en juin.
 - Le Comité de parents et ses membres ont pour objectif, par leur engagement parental, de favoriser la réussite de l'ensemble des élèves du CSSdM, et nous

souhaitons que les décideurs puissent nous entendre afin de pouvoir réunir les meilleures conditions à l'engagement bénévole des parents.

- Organisme de participation des parents - OPP
 - Activités limitées dû aux directives de la santé publique en liens avec la pandémie de COVID-19: concours littéraire, grand merci (avec une commandite d'une boulangerie du quartier), semaine de la persévérance scolaire.
- Direction
 - Départ de Geneviève Cadieux en décembre 2020, succédée par Kim Marleau en janvier 2021
 - Suivi du budget
 - Éducation à la sexualité
 - Qualité de l'eau et de l'air
 - Chantiers (maçonnerie, entrée électrique)
 - Application des directives de la santé publique en liens avec la pandémie de COVID-19

Bilan financier du CÉ 2020-2021

Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (400 \$)

Fonds donnés au projet de fin d'année de l'école (vidéo de danse), adopté le 20 avril 2021.

Budget de perfectionnement du conseil d'établissement (400 \$)

Fonds donnés au projet de fin d'année de l'école (vidéo de danse), adopté le 20 avril 2021.

Enjeux 2021-2022

Dossiers à suivre

Les sujets suivants n'ont pas été conclus en 2020-2021, ou sont récurrent:

- la rénovation de la cour (reportée depuis quelques années),
- l'aménagement paysager devant le pavillon Chambord,
- la réparation des panneaux de vitesse lumineux devant les pavillons (inactifs depuis 2019),
- la qualité de l'eau,
- le déneigement (et même la cueillette du recyclage) en face de l'école aux heures critiques d'entrées et sorties des élèves,
- la poursuite ou non de la caisse-scolaire (représentée par Desjardins) dans notre établissement,
- la poursuite ou non d'offrir un livre commandité par la banque TD aux élèves
- évaluer le coût et le type de sorties au service de garde pour les journées pédagogiques
- Collations et leur teneur en sucre: définir avec l'équipe-école une fréquence et une quantité acceptable de collations sucrées afin d'éviter une surabondance de l'offre
- Application Hop-hop: veiller à l'universalité de l'accès.
- Service de garde: communication avec les parents, qualité des collations, temps passé à l'extérieur.

Pierre-Luc Beaudoin

Président du conseil d'établissement

École Saint-Ambroise